

Le Département favorise la création de 1 500 logements locatifs intermédiaires dans les Yvelines

Pour répondre aux besoins en logements des actifs et des jeunes ménages disposant de revenus moyens, le Département signe une convention innovante avec le groupe SNI (Société Nationale Immobilière), premier bailleur de France, pour favoriser la production de 1 500 logements intermédiaires dans les Yvelines d'ici 2019.

« Sur une priorité comme le logement de nos jeunes, il nous faut imaginer de nouvelles solutions pour combler le déficit d'offre. Ce partenariat est le premier du genre entre le groupe SNI et un Département. Je suis fier que les Yvelines soient précurseurs en la matière, comme elles l'ont toujours été en matière de soutien à l'habitat » précise Pierre Bédier, Président du Conseil départemental des Yvelines.

Un objectif global minimum de 1 500 logements intermédiaires sur la période 2016-2019 sur le territoire des Yvelines.

Le constat à l'origine de ce projet est connu : de nombreux ménages se retrouvent avec des revenus trop élevés pour accéder au logement social, mais trop faibles pour se loger dans le privé.

Il s'agit donc de développer une offre de logements avec des loyers inférieurs de 10 à 15% au loyer du marché, grâce à une TVA réduite de 10%.

Le Conseil départemental entend répondre ainsi directement aux besoins des jeunes qui s'installent, tout en renforçant la mixité sociale de l'habitat. Ces logements intermédiaires seront en effet intégrés dans des opérations immobilières comportant au minimum 25% de logements sociaux.

Les constructions se feront prioritairement dans les principaux pôles urbains du Département, disposant de services, de commerces, d'équipements et de transports performants. Les ménages pourront ainsi s'installer au plus près de leurs lieux d'emplois, ce qui devrait fluidifier les parcours domicile-travail.

« En outre, la mobilisation d'un bailleur aussi important que le groupe SNI doit permettre d'améliorer la commercialisation des nouveaux programmes de logements et en accélérer ainsi leur réalisation » complète Pierre Bédier.

Le site de Carrières-sous-Poissy est un exemple de ce que veut faire le Département

Le groupe SNI va livrer prochainement 56 logements intermédiaires au sein d'une opération mixte composée de 146 logements libres et 50 logements en locatif social, réalisés dans la ZAC Centralité à Carrières-sous-Poissy, par Nexity. L'opération sera destinée à accueillir des ménages au niveau de revenu moyen, notamment des jeunes en priorité, ainsi la typologie des logements T2 sera prépondérante.

« Le secteur de Poissy est dans un bassin d'emploi, où le besoin de logements est très important. C'est également un site où les transports sont en plein développement avec l'arrivée du RER EOLE et de la Tangentielle Ouest » explique Pierre Bédier, Président du Conseil départemental des Yvelines.

Le Département, un acteur de l'aménagement et du développement économique

Depuis 2006, le Département déploie une politique offensive de développement résidentiel dans les territoires urbains les plus stratégiques dans une triple logique : proposer aux Yvelinois de nouveaux logements de qualité, diversifiés et bien localisés. 170 millions d'euros ont été investis dans les Contrats de développement de l'offre résidentielle au bénéfice des communes, et ont permis d'augmenter de 50% la construction dans les grands pôles urbains, avec une moyenne de 7000 logements neufs livrés depuis 2010.

Avec son programme PRIOR'Yvelines, le Département garantit aux collectivités la sortie opérationnelle des projets grâce à des aides financières exceptionnelles. Prior'Yvelines, c'est en effet 100 millions d'euros d'aides financières exceptionnelles qui seront prioritairement allouées aux grands projets d'aménagement urbain, concourant à l'objectif départemental d'au moins de 8 000 logements neufs par an tous types confondus dans les Yvelines.

Ainsi, dans le cadre de la convention avec le groupe SNI, le Département s'engage à :

- Négocier avec les collectivités engagées dans PRIOR' Yvelines, une part de logements intermédiaires dans les programmations de logements ;
- Promouvoir le logement intermédiaire auprès des collectivités yvelinoises concernées et de ses partenaires.

Le groupe SNI, acteur clé du logement, notamment intermédiaire

Filiale de la Caisse des Dépôts, le groupe SNI est le premier bailleur de France : avec plus de 345 000 logements gérés dont 86 000 logements intermédiaires et 71 000 places d'hébergement portées par sa filiale Adoma.

Dans les Yvelines, le groupe SNI gère 2350 logements intermédiaires et 14 165 logements sociaux.

CONTACTS PRESSE :

Département des Yvelines - Alexia Borrás – Tél. : 06 65 72 86 35 - aborras@yvelines.fr

Groupe SNI – Corinne Simoni - 01 55 03 33 18 – csimoni@groupe-sni.fr
